

Venasqu'Ânes

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION DE NOS ANES

Déroulement de la prestation :

Nous aurons examiné votre demande à l'avance par courriel ou par téléphone. Nous choisirons le ou les âne(s) le(s) plus adapté(s) à vos besoins. L'itinéraire sera établi en adéquation avec vos souhaits et dans le respect de vos capacités et de celles de nos animaux.

1/Départ et arrivée

Ils se feront à la ferme au 316, chemin de Chinardon - 84210 Venasque.

- Pour les promenades à l'heure ou à la journée, votre âne sera prêt à votre arrivée.
- Pour les sorties à l'heure ou à la journée, l'arrivée se fait **¼ d'heure** avant le départ.
- Pour les sorties de plusieurs jours l'arrivée se fait **1/2 heure** avant le départ.

Moyennant un forfait kilométrique, le point de départ peut s'effectuer à partir d'un lieu de votre choix.

Coût du transport des ânes en van :

Forfait de base 40€ + **0.80 centimes (€)/km** au départ ou au retour de la ferme.

Au départ, nous vous présenterons votre compagnon de route et nous vous rappellerons Les conseils pour bien randonner (voir notre PDF : Nos conseils pour bien randonner) qui comportent nos consignes de sécurité et dont vous aurez pris connaissance AVANT votre arrivée sur le site.

2/Matériel et soins

Nous vous fournirons le ou les âne(s) bâté(s) ou sellé(s). Chaque animal sera, selon vos besoins, muni d'un bât ou d'une selle, d'un tapis de selle, d'un licol, d'une longe.

Des sacoches pourront être rajoutées.

Pour les randonnées de plusieurs jours :

- Nous fournirons également du matériel de pansage ainsi que fourrages et eau qui seront déposés par nos soins à chacune de vos étapes.

2.1 Cartes

- Pour les randonnées d'une journée ou moins, nous vous suggérons des parcours avec des flèches en bois de couleur différente en fonction de votre parcours à chaque intersection.
- Nous vous fournissons également une carte IGN correspondant à l'itinéraire choisit et à la durée de la prestation. Pensez qu'un âne marche à environ 4km/h.

3/Condition de location

3.1 Un âne peut porter jusqu'à 30kg maxi repartis consciencieusement à charge égale de chaque côté.

3.2 Un âne bâté ou sellé pour 3 adultes ou deux adultes et deux enfants. Si l'âne doit porter bagages et enfant(s) prévoir un âne supplémentaire. Poids maximum à faire porter à un âne : 30kg environ selon l'animal et le parcours.

Venasqu'Ânes

3.3 Attention nos randonnées et balades ne sont pas à confondre avec de l'équitation. Si l'âne doit porter un enfant, celui-ci doit toujours rester sous la surveillance de l'adulte qui en est responsable. Un jeune enfant devra être tenu par un adulte. Pour faire monter ou descendre un enfant de l'âne, vous veillerez à attacher l'animal au préalable afin de pouvoir effectuer cette manœuvre en toute sécurité.

4/Responsabilité, dommage à des Tiers

4.1 Le locataire ne bénéficie d'aucune couverture fournie par le loueur pour les dommages subis durant la période de location. Il engage sa propre responsabilité et en cas de perte ou casse de matériel ou dommage causé à l'âne ou à un tiers. Les dommages subis par l'âne (frais de vétérinaire si besoin est) seront facturés au locataire selon le tarif en vigueur. Le vol et la perte du matériel ne sont pas couverts. Dans ces cas, le matériel sera facturé au locataire sur la base de sa valeur neuve. Le loueur déclare donc posséder une assurance personnelle prenant en charge les éventuels dommages causés à l'âne, au matériel ou à des tiers.

4.2 En cas de vol par le locataire, de détournement ou dommage quelconque résultant du non-respect des règles d'utilisation ou des termes du présent contrat, le loueur est habilité à exercer un recours pour la totalité du préjudice.

5/Réservations / annulations

5.1.1 Réservations : Pour une journée ou plus, la réservation devient ferme et définitive qu'à la réception d'un acompte de 30% du montant de la prestation réglée par chèque ou virement bancaire. **Le solde de la prestation devant être effectuée avant le départ.**

5.1.2 Annulations/modifications : L'annulation et/ou la modification de dates peut s'effectuer jusqu'à 48h avant le départ (sous réserve de disponibilités en cas de report)

5.1.3 Pour les locations d'une heure, de deux heures ou d'une demi-journée, seule une modification de dates pourra être envisagée.

5.1.4 Pour les locations d'une journée et plus, le remboursement des arrhes sera possible à plus de trente jours, moins une retenue forfaitaire de 50€ (cinquante euros) _Les 30 DERNIERS JOURS avant le départ, plus aucun remboursement ne sera effectué.

5.2.1 La location d'un âne pour un circuit est forfaitaire. Si la sortie devait être écourtée (incident ou accident d'un randonneur, mauvaises conditions climatiques ou autres), il ne pourra être prétendu à un remboursement

5.2.2 Nous nous réservons le droit d'annuler la sortie pour toute cause indépendante de notre volonté sans que le randonneur puisse prétendre à aucune indemnité (exemple : aléas climatique...).

6/ MODE DE REGLEMENTS

- Espèces
- Virement bancaire
- Paiement par chèque à partir de **50€ sur présentation de deux pièces d'identité.** Nous n'acceptons pas les cartes bancaires.